

20594 - Sainte-Barbe.

Canton de Vry en 1790, puis de Vigy à partir de 1802. A pour annexes l'auberge de Mazagran et Avancy, Cheuby, Gras et la ferme de Libaville depuis 1810. La paroisse a pour annexes Avancy, Cheuby et Rupigny.

An IX [23/09/1800 - 23/09/1801] - 1871

Mode de classement : Répertoire numérique détaillé, 20 décembre 2021.

20594/1

Administration générale.

An XI [23/09/1802 - 23/09/1803] - 1871

Autorités municipales.

Certificat du secrétaire de mairie Martin Cayatte et du piéton Jean Barthélemy relatif aux délais de convocations aux assemblées municipales (1817).

Instruction ordonnant que l'ancien maire Michel Tailleur de Gras restitue à son prédécesseur Hanrion une partie des frais de bureau (1818).

Instruction demandant des comptes au maire sur la réclamation de Nicolas Lallemand se plaignant que les revenus de la section d'Avancy soit exclusivement employés pour des travaux au chef-lieu de la commune et que le conseiller Jean Godfrain détienne des fonds communaux (1840).

Démission de l'adjoint Gaillot remplacé par François Grandidier d'Avancy (avec lettre de l'adjoint expliquant les motifs de sa démission, 1868).

Remplacements des conseillers démissionnaires Claude Gaillot, Joseph Leclair, Toussaint Henrion et François Caye et de feu Dominique Bedon par Philippe Bedon, Philippe Méker, Auguste-Louis-Pierre Auburtin, Jean-Nicolas Brach et Jean-Pierre Bazin (1869).

Police du maire.

Autorisation donnée au maire de faire sonner la retraite le dimanche et de payer 10F au garde champêtre Blaise Cayatte pour cette fonction (1829).

Dépôts de matériaux : instructions relative aux indemnités dus par les habitants qui déposent du fumier et des matériaux sur les terrains communaux (1836) et ordonnant l'enlèvement de tout ce qui obstrue la place attenante à l'école pour qu'elle serve de lieu de récréation (1868).

Assistance publique.

Instruction ordonnant au maire de faire voter un crédit de 15,45F pour couvrir les frais d'inhumation de l'indigent Mathias Oberlinder de Cheuby, décédé à Noisseville (1853).

Guerre de 1870-1871.

Paiements : - à Maurice Claude des frais d'inhumations des soldats français morts dans la commune ; - au maire Philippe Marsal de ses avances de frais, de sa traduction en français des bons allemands, des frais des transports de l'avoine de la Société anglaise et des soldats allemands malades à Metz (1870, 1871) ; - au père Jean Cordier des frais d'enfouissements des chevaux de l'armée allemande (1871).

Comptabilité.

Impositions extraordinaires : renseignements sur les portions communales afin de faire approuver une nouvelle imposition pour financer des travaux urgents et des dépenses obligatoires (1856) ; approbations des votes de redevances supplémentaires sur les lots communaux pour financer les réparations du clocher (1857) et les murs du cimetière (1858) ; approbation du vote d'une imposition extraordinaire de 385,30F et d'une redevance supplémentaire sur les portions communales de 151,50F et rejet d'une demande de subvention supplémentaire pour le paiement des dépenses de l'instruction primaire (1863) ; autorisation de lever une imposition extraordinaire de 341F pour subvenir à l'insuffisance des revenus ordinaires et une redevance supplémentaire de 1F sur les lots communaux (1864).

Taxe sur les portions de biens communaux : rôles (1865-1868) ; états nominatifs des détenteurs de lots auxquels la commune doit restituer les taxes perçues en 1867 et 1868 pour financer les dépenses ordinaires et la construction du nouveau cimetière (voir aussi le dossier du cimetière, 1869).

Dépenses : instruction refusant d'approuver le vote d'un crédit de 30F pour le loyer de la salle de réunion du conseil municipal et proposant de faire délibérer sur l'augmentation des frais de bureau sollicitée par le maire (1828) ; autorisations de payer : - 75F au desservant Koch de Retonfey, 47F à Hubert Crosse de Cheuby pour des avances faites pour réparer les fontaines et puits et 6F à François Pister d'Avancy pour des avances faites pour réparer le tambour (avec observations sur la demande de paiement de 150F pour le loyer du presbytère, 1828) ; - 6,10F pour la prestation de serment du nouveau garde champêtre Georges Thouvenin d'Avancy, 3F pour la confection d'un placard d'affichage par le menuisier Louis Stuvras et 12F pour les jeunes gens qui ont arboré le drapeau tricolore (1830, 1831) ; - 488,72F pour payer l'architecte chargé de surveiller la construction du presbytère, les bois de service employés à ces travaux et la fourniture d'un fourneau pour l'école (1837) ; observations refusant d'approuver le vote de 60F en faveur du maire sans qu'il est produit un mémoire justifiant l'emploi de cette somme en fournitures de bureau (1856, 1857).

Personnel.

Arrêté ordonnant que Bernard Stuveras contribue au salaire du pâtre (an XI).

Instruction ordonnant au maire de faire dresser un rôle de 220F pour payer les salaires arriérés de l'instituteur et du desservant (1817).

Autorisation de payer 100F au chantre (1829).

Autorisations de payer 40F et 41F pour le salaire du piéton particulier (1832, 1833).

Instituteurs : rejet d'une délibération proposant d'effectuer une retenue de 50F sur le traitement du sieur Doirisse pour compenser l'expulsion du locataire de l'école (1843) ; réclamation de Benoît Giry de Cheuby relative au paiement de son traitement (1855).

Desservants : arrêtés approuvant les délibérations des communes de Cheuby et de Sainte-Barbe votant des suppléments de traitements (an XIV, 1806) ; délibération demandant l'envoi d'un desservant (1817) ; plaintes réciproques des habitants et du curé Gardeur, condamnations du conseiller Dominique Villemin, du fossoyeur Nicolas Gangloff et du garde champêtre Jean-François Sallerin à de simples amendes pour délits d'outrages au prêtre (avec rapport du commissaire de police sur les danses tenues le jour de la Pentecôte et observations informant le maire du projet de changer l'affectation du curé, 1853) ; lettre du maire donnant des renseignements sur le vote de 50F pour couvrir les frais de déménagement du nouveau curé (avec situation financière, 1858).

Gardes champêtres : lettre du maire demandant des instructions sur les prestations de serments des gardes reconduits dans leurs fonctions (1821) ; instructions ordonnant de réunir le conseil doublé pour voter 100F afin de compléter les traitements (1824, 1825) ; révocations de Hubert Leclerc à Cheuby et Georges Thouvenin à Avancy remplacés par Nicolas Gris et l'ancien instituteur garde forestier Jean Crépatte (avec rejet de la réclamation de Leclerc contre sa destitution, 1833) ; arrêté autorisant Pierre Voirin, garde particulier des bois du sieur Crosse, à porter une arme (1842) ; rejet de la proposition de nommer le cabaretier et ancien militaire Didier Schmitt et commissions de Jean Dory à Avancy et du tisserand Martin Hollard à Cheuby (1859) ; nomination de Philippe Guenot de Cheuby comme garde unique (1864) ; acceptation de la démission de Guenot (1867).

Gardes de la section d'Avancy : instruction sur le remplacement du démissionnaire François Pister par Georges Thouvenin (1824, 1825) ; remplacements : - du démissionnaire Pister par Thouvenin (1829, 1830) ; - de feu Jean Crépatte par Joseph Grandjean (1839) ; - du démissionnaire Grandjean par Pierre Voirin de Cheuby (1846).

Gardes de la section de Cheuby : remplacement des démissionnaires Martin et Joseph Hollard par Hubert Leclerc (1825, 1826) ; révocation de Nicolas Grise pour négligence (1842).

Gardes de la section de Gras : remplacements des démissionnaires : - Nicolas Pallez par le vigneron Dominique François (1826, 1827) ; - François par Michel Renaud (1835, 1836) ; - Renaud par le vigneron Dominique Tailleur (1839, 1840) ; - Tailleur par le vigneron Jean Tailleur (1843, 1844) ; nomination de Nicolas Gras (1859).

Gardes de la section de Sainte-Barbe : remplacements : - du démissionnaire Blaise Cayatte par Michel Joseph (1835) ; - du révoqué Joseph, condamné pour vol, par François Marsal (1837) ; - des démissionnaires Marsal par Jean-François Sallerin (1845) et Sallerin par le vigneron Jean-François Rouy (1853).

20594/2

Biens communaux.

An IX [23/09/1800 - 23/09/1801] - 1870

Propriété.

Etat des propriétés foncières, rentes et créances mobilières composant l'actif de la commune (1844).

Anticipations et abornements.

Instructions demandant des pièces relatives à l'anticipation sur des terrains communaux commise par François Pister d'Avancy (1826, 1829).

Rejet d'une délibération obligeant les propriétaires à clore leurs terrains aboutissant aux chemins (1836).

Délibération approuvant la réclamation du juge de paix Camille Espagne, propriétaire du château de Gras, tendant à obtenir l'abornement d'un terrain situé en dehors de la cour (1869, 1870).

Approbation de la délibération proposant l'abornement des biens communaux de Cheuby (1870).

Rentes foncières.

Autorisations de remboursements des cens grevant : - un jardin appartenant au sieur Crosse à Cheuby (1818) ; - une maison appartenant à Jean Hollard à Cheuby (1822) ; - une maison appartenant à Pierre Thouvenin à Sainte-Barbe (1826).

Aliénations.

Autorisation de vendre un terrain à Gras pour financer la réparation de la maison du pâtre de la section (1841).

Instructions : - approuvant le refus du conseil municipal de céder au sieur Job un terrain indispensable au passage des bestiaux à Avancy (1843) ; - relative au projet de vendre plusieurs parcelles pour financer la construction de l'école (1846) ; - relative aux projets de vendre des terrains à Gras et à Avancy pour financer les constructions des fontaines de ces sections (1846) ; - ordonnant l'examen de la demande présentée par Jacques Pallez tendant à obtenir la concession d'un terrain dans la section de Rupigny (1849).

Renvoi devant le conseil de préfecture de la demande présentée par Pierre (ou Nicolas) Leclerc de Metz tendant à obtenir la concession d'un droit de passage pour communiquer de sa maison à la place publique (avec opposition de Jacques Obis, 1847, 1848).

Autorisation d'aliéner 11 parcelles pour financer des constructions communales dans les quatre sections (concerne aussi la réparation du clocher de l'église, 1846, 1847).

Cession à François Godfrin d'une ruelle à Avancy (1861).

Terrains à bâtir : instructions sur les demandes de concessions présentées par le manoeuvre Jean Barthélemy (1835) et Jean-Pierre Renaux (1847) ; ventes de parcelles : - au vigneron Jacques Sar de Gras (1838, 1839) ; - au menuisier Nicolas Renaux d'Avancy (1842) ; - au cantonnier Jean Maurice (1845).

Parcelles de chemins devenus inutiles : vente de quatre terrains pour payer la parcelle achetée à Alexis Job d'Avancy afin de construire le chemin de grande communication n° 18 de Metz à Bouzonville et pour financer la construction de l'école et la réparation d'une fontaine (avec copie d'une délibération de 1843 et plan du terrain cédé par Job, 1845-1847) ; acte de vente de 15 parcelles devenues vacantes entre Sainte-Barbe et Le-Petit-Marais (1851) ; instruction du directeur des domaines invitant le maire à faire déposer une demande de remise de l'amende prononcée contre le chaufournier Hubert Crosse pour défaut de timbre lors de la concession de deux parcelles provenant de l'ancien chemin d'Avancy à Vigy (1862) ; rejet de l'opposition de Toussaint Lallement d'Avancy et autorisation de céder sept parcelles aux propriétaires riverains de l'ancien chemin dit de la Reine à Avancy (1869).

Lots de portions communales.

Décisions préfectorales : - approuvant la demande de Sébastien Pallé tendant à obtenir le remboursement des arbres fruitiers plantés sur les portions qui lui étaient dévolues par le partage de l'an III (an XI) ; - rejetant la réclamation de l'ex-officier au 2e bataillon de la Moselle Dominique Auburtin tendant à obtenir une portion alors qu'il est en résidence chez son père (an XI) ; - ordonnant que Luc Collignon sera mis en jouissance des portions devenues vacantes après le départ de Nicolas Pallé (an XIV) ; - rejetant la demande de mise en jouissance de Jeanne Nicolas et attribuant le lot de

feu son père Antoine Nicolas à Antoine Mecker, puis à Didier Hollard (1809) ; - rejetant les prétentions du sieur François et ordonnant que François Bozon de Gras entrera en possession des portions délaissées par le sieur Renaudin (1814).

Instructions au maire : - l'informant qu'il peut astreindre les habitants au paiement des droits d'entrée à condition que leurs mises en jouissances soient antérieures à l'arrêté préfectoral interdisant cette taxe (1818) ; - lui indiquant la règle à suivre relative au droit de domicile de Louis Poiré de Cheuby (1818) ; - lui ordonnant de maintenir la veuve Bozon en possession du lot détenu par feu son mari (1822) ; - l'autorisant à faire délibérer le conseil municipal sur les moyens d'empêcher les détenteurs de dégrader leurs portions en arrachant les vignes et les arbres (1827) ; - lui indiquant les modalités de mise en location des portions non payées par Catherine Abo de Cheuby (1831) ; - lui refusant l'autorisation de recouvrir les droits d'entrée sur les habitants nouvellement établis (1833) ; - lui ordonnant de faire délibérer le conseil municipal sur les réclamations de Françoise Barthélemy, veuve de Charles Louyat, tendant à obtenir la jouissance du lot laissé vacant par feu Jean Toussaint (1839), de Marie-Anne Abot, mariée à un étranger, tendant à obtenir le lot laissé vacant par feu sa mère Marie Pister (1851) et de Nicolas Schmitt contestant la jouissance de Pierre Henry sur les portions de feu sa femme (1859).

Décisions du conseil de préfecture : - rejetant les prétentions de Dominique François et attribuant une portion vacante à Gras au sous-inspecteur Charles Crosse (avec lettre du maire de 1821 relative à l'installation du sieur Crosse dans la commune, 1824) ; - rejetant les prétentions du cordonnier Antoine Jacques sur les portions laissées vacantes par feu demoiselle Locquet et maintenant Toussaint Henrion en leur possession (1827, 1828).

Approbations des décisions du conseil municipal : - rejetant les prétentions de Bernard Stuvérac et mettant en possession Nicolas Collignon (1851) ; - rejetant les prétentions du boisselier Joseph Grandjean et mettant en possession l'aubergiste Nicolas Renaux (1854, 1855) ; - mettant en possession le pâtre Gaspard Kaine de Cheuby à condition qu'il abandonne la portion attachée à ses fonctions (1854, 1855) ; - retirant la portion affectée à la demoiselle Marie-Anne Hollard pour l'attribuer au manoeuvre Antoine Gaillot (avec observations, 1856) ; - rejetant les prétentions de Nicolas Schmitt de Cheuby et du charpentier Joseph Pallez et maintenant en jouissance le maçon français Mathias Salomon (1858, 1859) ; - rejetant les prétentions du cultivateur Jacques Pallez sur le lot attribué à la demoiselle Marie-Anne Hollard (1859) ; - attribuant à Anne Barotte, épouse Auburtin, la portion délaissée par feu sa mère (1861) ; - attribuant au charron Jean-Pierre Michel le lot devenu vacant après le déménagement de la demoiselle Marie-Anne Bertrand (1858-1861) ; - renvoyant devant les tribunaux la réclamation de la demoiselle Marie Guenot se plaignant d'une anticipation commise dans son lot (1861) ; - rejetant la demande de Jean-Pierre Michel tendant à obtenir la réduction de sa redevance sur sa portion en nature de vignes (1862, 1863) ; - attribuant à Sébastien Clément de Cheuby la portion devenue vacante après le déménagement de Nicolas Maujard (1865) ; - rejetant les prétentions de la célibataire Christine Neveux et mettant en jouissance le maçon Louis Fonknechten de Cheuby (avec rejet des réclamations des célibataires tendant à faire maintenir l'usage local, 1870).

Exploitation.

Instructions rejetant les réclamations de Jean-Baptiste Malfourby tendant à obtenir la récolte de terrains loués en 1807 pendant une année supplémentaire et ordonnant de l'indemniser de ses cultures et semences (1812, 1813).

Procès-verbaux : - de location des droits de chasse en faveur du propriétaire Saget de Cheuby (1828) ; - d'adjudication des jeux et danses des fêtes patronales de Sainte-Barbe et Cheuby à Louis Thouvenin et Louis Grise (1833), des boues et des pâtures des chemins (concerne aussi les jeux et danses des fêtes patronales et la tonte des peupliers et des saules, 1818-1832).

Instruction approuvant la réclamation du sieur Robinet de Libaville et ordonnant que le chaufournier Maguin clôture la carrière de pierres à chaux ouverte le long du chemin vicinal conduisant à Hayes (1844).

Troupeau commun.

Décision préfectorale autorisant le maire à échanger le taureau hors de service, à acheter un bélier et à répartir les dépenses sur les propriétaires de bestiaux (an IX).

Renseignements fournis par le maire sur les deux taureaux communs appartenant à la veuve Maguin à Libaville et au laboureur François Caye à Cheuby (1820).

Renseignements fournis par le maire sur les bêtes mâles (avec état des bestiaux de la commune, 1821).

Instruction ordonnant au maire de faire délibérer le conseil municipal sur la réclamation de Louis Crosse tendant à faire garder son bétail en troupeau séparé et de faire voter un règlement (1861).

Réseaux d'eaux.

Décisions désignant des experts et ordonnant le paiement de 568,32F à Jacques Crosse de Cheuby pour payer les travaux de confection d'une pompe pour Cheuby et de réparations de fontaines à Libaville (an IX, an X).

Puits : instruction demandant un devis relatif au projet de construction à Cheuby (1808) ; autorisation d'adjuger par économie une construction pour le presbytère (1845).

Construction d'une fontaine à Sainte-Barbe : autorisations d'acheter un terrain à Jean-Louis Stuvéras pour servir d'emplacement (1843), d'adjuger les travaux et de les achever (1843) ; procès-verbal d'adjudication des travaux à l'entrepreneur Dominique Bazin (avec métrage, 1843) ; approbation du procès-verbal de réception des travaux et autorisation de solder le vendeur du terrain (1843).

Approbation du projet de construction d'un lavoir couvert à Gras (concerne aussi la demande de concession d'un terrain à bâtir présentée par le sieur Grandidier d'Avancy et la vente de l'ancien chemin de Sainte-Barbe au Petit-Marais, 1847).

Echange du terrain dit du Vieux-Gué contre un terrain appartenant au cultivateur Louis-Philippe Crosse d'Avancy pour agrandir la place de la fontaine (1861, 1862).

Forêts.

Décision ministérielle ordonnant l'indemnisation du marchand de bois et rentier Jean-François Sabatier de Metz, adjudicataire de la coupe domaniale dite de l'Aumônerie à Libaville, en raison d'une moindre mesure (1816, 1817).

Forêt des hospices civils de Metz : décision ministérielle portant réduction à 10F de l'amende prononcée contre le marchand de bois Philippe Bourson de Cheuby pour délit de faux chemin avec voitures (1842) ; prolongation accordée à Jean Sar de Cheuby du délai de vidange de la coupe de Libaville (1857).

20594/3 - 20594/4/1 Bâtiments communaux.

An IX [23/09/1800 - 23/09/1801] - 1870

20594/3

Entretien, équipement, maison de pâtre, écoles, presbytère, cimetière.

An IX [23/09/1800 - 23/09/1801] - 1870

Entretien général.

Instruction approuvant les mémoires des ouvrages exécutés pour réparer la tour de l'église et reconstruire la fontaine et indiquant les modalités d'aliénation d'un terrain en friche pour solder les dépenses, 1846).

Équipement.

Eglise : instruction approuvant le projet de démontage des vitraux de l'ancienne église (1825) ; réponse au chirurgien Morlanne de Metz relative à la cession des verres de couleur provenant de l'ancienne église (1825) ; instruction à l'architecte Derobe relative au projet de restauration des autels et des bancs et d'application d'un ciment de plâtre à la nef (1826, 1827) ; observations au maire relatives aux autels, bancs et travaux intérieurs exécutés sans autorisation et à sa demande de remboursement de 500F pour les verres de couleur de l'ancienne église livrés à la fabrique de la cathédrale de Metz (1828).

Autorisation de faire réparer par économie la toiture et le pignon de la cage du pressoir (1831).

Ameublement des écoles : observations et autorisation de payer 48,75F pour l'achat de tables et de bancs effectué sans autorisation (1836) ; observations sur le projet (1852) ; allocation d'un secours ministériel de 80F pour aider la commune à subvenir aux dépenses (1853, 1854) ; délivrance d'un secours de 25F pour acheter une estrade destinée à l'école de Cheuby (1861) ; approbation d'une délibération et délivrance d'un secours de 50F pour financer l'achat de mobilier destiné à l'école de Cheuby (1868).

Maison du pâtre de Cheuby.

Autorisation de faire exécuter des réparations (an IX).

Ecole de Cheuby.

Rejet d'une pétition d'Antoine Mecker tendant à obtenir la construction (1830).

Instruction relative à la demande de secours pour financer la construction (avec souscription volontaire des habitants, 1843).

Projet de construction d'une école et séparation des comptabilités des sections de Sainte-Barbe et Cheuby (avec plan, 1843, 1844).

Classement sans suite de la réclamation de l'inspecteur d'académie tendant à faire agrandir la salle de classe (1857, 1858).

Construction d'une école à Sainte-Barbe.

Projet : instruction relative à la rédaction du projet et aux moyens de se procurer des ressources (1836) ; approbation du projet dressé par l'architecte Cordier (1844).

Financement des travaux : allocation d'un secours ministériel de 600F et instruction pressant le maire de faire adjudger les travaux (1839, 1840) ; allocation d'un secours ministériel de 1500F (1842-1845) ; vente d'un terrain situé au lieu-dit La-Parousse pour financer les travaux (1845) ; allocation d'un nouveau secours de 1000F (1846-1848) ; explications fournies par le maire sur l'emploi de l'acompte de 500F provenant du secours ministériel pour financer des dépenses étrangères à son objet (1850).

Acquisitions : instruction relative au projet d'acheter un terrain appartenant au sieur Pallez pour agrandir l'emplacement destiné à la construction (1845) ; autorisation d'acheter un terrain à l'instituteur Doirisse pour servir d'emplacement (1845, 1846).

Exécution et paiements des travaux : observations du conseiller Louis-Philippe Crosse, membre de la commission de surveillance, relatives à une erreur commise dans le procès-verbal d'adjudication concernant la remise due à l'architecte (1845) ; projet, procès-verbal d'adjudication des ouvrages à l'entrepreneur Dominique Willemin de Cheuby et paiements d'acomptes (avec métrage, 1845) ; mandat de paiement de 1655,73F pour solder l'entrepreneur (1847).

Paiements des loyers du presbytère.

Arrêtés de répartitions des frais de locations entre les communes de Sainte-Barbe, Avancy, Cheuby, Glatigny et Gras (1806) et d'une somme de 289F due au sieur Crosse entre les sections composant la succursale (1813).

Approbation de la réclamation de Jacques Saulnier de Gras et instructions ordonnant de faire dresser un rôle d'office pour répartir le contingent dû par la commune de Servigny-lès-Sainte-Barbe (avec lettre de 1808 informant le maire de l'érection de Sainte-Barbe en succursale, 1817).

Autorisation de porter le montant du loyer à 150F pour l'année 1828 compte tenu des dépenses effectuées pour rendre la maison habitable (1829).

Instruction informant le maire que la commune de Servigny-lès-Sainte-Barbe n'a pas à contribuer aux dépenses de location (1829).

Autorisation de payer 30F pour trois mois de location (1834).

Construction d'un presbytère.

Acquisition par la commune d'un pré appartenant à la fabrique pour l'échanger contre un terrain et un bâtiment appartenant aux héritiers de Sébastien Pallez et destinés à servir d'emplacement à la construction projetée : instruction relative à une décision du conseil de préfecture ordonnant au maire de Silly-sur-Nied de fournir des renseignements sur les prés dont les religieux de Sainte-Barbe étaient propriétaires dans sa commune (an IX) ; autorisation donnée au trésorier de la fabrique de céder un pré situé à Silly-sur-Nied (1827-1830) ; réponse du directeur des domaines relative à l'état des domaines annoncés au receveur de l'enregistrement de Courcelles pour être dans la classe des biens recelés ou usurpés dans son arrondissement (1830) ; instructions demandant des pièces justificatives au maire pour permettre au directeur des domaines de surseoir aux poursuites intentées pour faire réintégrer l'Etat en possession du pré cédé par la fabrique (1831) ; arrêté maintenant la fabrique en possession et jouissance du pré situé au canton de Breuillot à Silly-sur-Nied (1831) ; transmission au directeur des domaines de la copie d'une transaction passée en 1681 entre les religieux de Sainte-Barbe et les habitants (1833, 1834) ; autorisation de payer 60F à la fabrique pour les frais de l'échange (concerne aussi le paiement de 120F pour le loyer de la maison de cure, 1834) ; décision du ministre des finances abandonnant les poursuites de l'administration des domaines (1835).

Autorisation d'aliéner une rente de 120F sur l'Etat pour financer les travaux (1833).

Projet et exécution des travaux : observations demandant la rédaction par l'architecte Derobe fils d'un nouveau projet de construction sur l'emplacement de l'ancien pressoir acquis par la commune (1830) ; autorisation de faire modifier le projet conformément au souhait exprimé par le conseil municipal et de faire adjudger les travaux par économie (1833) ; rapport du voyer en chef de l'arrondissement de Metz Lejaille relatif aux travaux en cours (1834).

Instruction ordonnant de payer 87F à l'architecte Derobe et délivrance d'un secours de 383F pour solder les travaux (1835).

Projet de translation et entretien des murs du cimetière.

Réclamation de Louis Stuvras, propriétaire de l'ancien couvent de Sainte-Barbe, tendant à obtenir la translation (1832).

Entretien de l'enceinte : observations rejetant une demande de secours ministériel pour financer la réparation des murs (1846) ; instruction relative à l'absence de soumission pour exécuter les travaux et déconseillant de faire faire les réparations par le maçon Bazin (1857) ; approbations du procès-verbal d'adjudication des travaux de reconstruction des murs à l'entrepreneur Dominique Willemin de Cheuby (1858), du paiement du 1er acompte (1858) et du procès-verbal de réception des ouvrages (1859).

Construction d'un nouveau cimetière.

Instruction relative à l'abandon du projet d'emplacement conformément aux réclamations des habitants de Cheuby et Sainte-Barbe (1866, 1867).

Acquisitions de terrains situés au lieu-dit En-Verbonchamps à Cheuby : autorisation d'acheter des parcelles à l'entrepreneur Jean-Pierre Bazin, au vigneron Nicolas François de Gras, au voiturier François Bouvi de Cheuby et au coquetier Jean Brach de Cheuby et approbation des actes de ventes (1868) ; paiements au receveur municipal des impositions communales extraordinaires dues par

les quatre sections (1868) et indemnités des vendeurs (1868, 1869) ; renseignements sur la position de fortunes des vendeurs (1870).

Financement des travaux : autorisation de lever une imposition extraordinaire de 2342F (1867, 1868) ; pétitions des habitants de Cheuby, décision ministérielle rapportant en leur faveur un arrêté préfectoral et approbations des états et des crédits votés pour rembourser une taxe supplémentaire de 750F indument perçue sur les détenteurs de portions communales (avec copie d'une délibération de 1863 portant imposition sur les biens communaux, 1867-1869 voir aussi le dossier de la comptabilité).

Projet et exécution des travaux : approbation du projet et autorisation de mettre les ouvrages en adjudication (avec état numérique des décès entre 1856 et 1866 et certificat relatif à l'emplacement choisi, 1867, 1868) ; observations du maire relatives au refus de la commission de surveillance d'approuver le décompte des travaux de reconstruction des murs (1870).

20594/3/1

Projet de construction d'une école à Cheuby.

Plan, élévation de la face au couchant, coupes.

20594/4

Eglise.

1807 - 1863

Réparations.

Autorisation de faire exécuter des travaux par économie (1813).

Reconstruction de l'édifice.

Visites d'hommes de l'art : délégation de l'architecte Derobe pour examiner les dégradations causées par la tempête du 24 mars (1815) ; rapport de Derobe proposant de faire réparer la couverture par économie (avec note d'instruction, 1816) ; autorisation de vendre les matériaux écroulés, instructions ordonnant la délibération du conseil sur les réparations à faire et déléguant Derobe pour examiner les dégâts causés par les ouragans (1816) ; lettre du maire pressant l'envoi d'un architecte pour rétablir l'édifice (1817) ; instruction demandant un rapport à Derobe (1817, 1818) ; rapport de M. de Marion, visiteur des pauvres de la commune (1818) ; rapport de M. Bertrand, nouvel ingénieur de la ville de Metz (1818, 1819) ; délibération sur les projets proposés (1819) ; rapport de M. Jaunez, inspecteur du cadastre (1819, 1820) ; rapport et instruction ordonnant à Derobe de dresser un devis exact des réparations à exécuter (1821).

Interdiction de l'édifice : lettre du maire pressant le préfet de prendre un arrêté de fermeture (1818) ; arrêté préfectoral d'interdiction (1820) ; refus de lever l'interdiction (1821).

Instruction refusant d'autoriser la démolition de l'ancienne église par voie d'économie (1823).

Choix du projet : opposition du conseil municipal au projet n° 6 choisi par M. Bouquet, ingénieur en chef des ponts et chaussées (1824, 1825) ; instruction demandant la transmission du projet (avec délibération de 1807, rapports de Derobe de 1815 et 1824 et plan du cimetière, de l'église et de la maison à acquérir pour servir de presbytère, 1825) ; instruction à Derobe fils relative au projet n° 3 et à la soumission de l'entrepreneur Bazin (1825, 1826) ; rapport de Derobe fils transmettant le projet n° 7 (1826).

Constitution de ressources : refus de la commune de Servigny-lès-Sainte-Barbe de contribuer aux dépenses (1819, 1820) ; allocation d'un secours ministériel de 2000F (1820) ; instructions et délibérations relatives aux ressources et refus du ministre d'autoriser l'aliénation d'une rente de 120F sur l'Etat (1821-1823) ; délibération refusant de voter une imposition additionnelle pour financer les réparations (1822, 1823) ; instruction ordonnant le placement du secours de 2000F (1823) ; avis favorable de l'évêché à la vente d'un pré appartenant à la fabrique situé sur la Nied, dans la section des Etangs à Coincy (1823) ; instruction ordonnant la réunion du conseil doublé pour délibérer sur une imposition additionnelle sur les biens communaux (1824).

Procès-verbal d'adjudication des travaux à Dominique Bazin (1826).

Financement des travaux : autorisation de recouvrir une imposition extraordinaire sur les biens communaux (avec copie d'une délibération de 1822 proposant un emprunt, 1826) ; instructions : - informant de l'inscription en non-valeur des souscriptions volontaires des habitants ayant déménagé ou étant devenus indigents (1826) ; - ordonnant que l'architecte Derobe fils dresse un rapport relatif à la démolition et à l'entretien du clocher attendu qu'il sert de point de mire à l'Etat (1828) ; - approuvant la délibération sur le paiement du 10e dû par la commune et sur les détériorations causées au clocher par les ingénieurs géographes de l'Etat (1829).

Paiements d'acomptes à l'entrepreneur (avec procès-verbal de réception des travaux, 1826-1828).

Contestations : instruction au maire relative aux modalités de contestation de la réception des travaux (1829) ; rapport de Derobe fils relatif à la nouvelle délibération sur la réception des ouvrages (1829) ; instruction ordonnant que le conseil municipal délibère au sujet de la réclamation de l'entrepreneur concernant la démolition d'une chambre à four dont les héritiers Pallez se prétendent propriétaires (1829) ; instructions ordonnant de délibérer sur les contestations et de payer 1319F à l'entrepreneur (avec plan de 1826, devis et rapports de l'entrepreneur et de l'architecte de 1829, 1830).

Achèvement des travaux : instruction ordonnant de terminer les ouvrages (avec rapport de Derobe fils, 1830, 1831) ; autorisation de réunir le conseil municipal pour régler définitivement les dépenses et fixer le contingent des sections (1831) ; autorisation de payer 1211,02F pour les travaux supplémentaires exécutés par l'entrepreneur Bazin (1832) ; rejet de la réclamation du conseil municipal et maintien de la décision préfectorale refusant de dispenser les hameaux de Gras, Cheuby et Avancy du paiement du 10e de la dépense occasionnée (1831, 1832).

Réparation du clocher.
Délivrance d'un secours de 150F (1836, 1837).

Réparation de la toiture endommagée par l'ouragan du 18 juillet.
Approbation du devis (1841) et instruction relative à une demande de secours (1841).

Restauration de la tour.
Lettre de l'inspecteur des monuments historiques demandant au préfet la réparation du clocher (1843).

Allocation d'un secours départemental de 400F (1843) et demande d'ordonnancement (1845).

Autorisation de faire exécuter les travaux par économie (1844).

Instruction demandant un devis au maire pour permettre l'autorisation d'emploi d'une somme de 58F pour compléter le crédit de 400F voté par le conseil municipal (1844).

Instruction relative à une demande de secours ministériel pour financer l'achèvement des travaux (1846).

Réparation du plafond de la nef menaçant ruine.
Allocation d'un secours ministériel de 200F (concerne aussi la réparation des murs du jardin du presbytère, 1847-1849).

Approbation du procès-verbal de réception des travaux exécutés par l'entrepreneur Bazin (1852).

Projet de réparation de la flèche de la tour.
Devis et ajournement des travaux faute de ressources (1853).

Restauration du clocher.
Financement des travaux : autorisation de lever une imposition extraordinaire (1859, 1860) ; allocation d'un secours ministériel de 800F (1859, 1860) ; autorisation d'exploiter 96 peupliers d'Italie plantés sur le chemin rural de Cheuby à Libaville (1860).

Exécution des travaux : approbation du projet dressé par l'architecte Racine et autorisation de mise en adjudication (avec observations de l'évêque demandant la suppression des fosses d'aisance du presbytère, 1859, 1860) ; refus d'autoriser la modification du projet demandée par le conseil municipal (avec procès-verbal d'adjudication des ouvrages à l'entrepreneur Jean-Pierre Bazin, 1860, 1861) ; lettres de transmissions de pièces pour approuver l'exécution des travaux (1861, 1863).

20594/4/1

Construction d'une nouvelle église.

Plan, élévation et coupes de l'église à construire sur l'emplacement de l'ancien édifice, dressés par l'architecte Derobe fils.

1826